

Horaires de la station biométrique :

L'établissement d'un titre d'identité est **sur RDV**

selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame

Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 15h-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 3631

Centre LARES / France services

1 Place J. Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.25

Lun. au vend. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ecole maternelle publique P. KERGMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.75

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Margot MONTAROU

Tél. : 06.72.28.23.84

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-ment célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du 4 octobre 2021:

Lundi	: 14h-17h30
Mardi	: 9h-12h
Merc., vendredi	: 9h-12h/14h-17h30
Jeudi	: Fermé
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes : **28 janv., 11 et 25 février**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortleGesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°04 du 27 janvier 2022

Covid-19 : nouvel arrêté préfectoral relatif au port du masque

Le préfet de la Sarthe a signé le 21 janvier un nouvel arrêté relatif à l'obligation du port du masque en extérieur. Depuis le 23 janvier 2022, les personnes de plus de 11 ans doivent porter un masque de protection dans les lieux et situations suivantes :

- Marchés, brocantes, vide-greniers, ventes au déballage ;
- Dans tous les rassemblements, manifestations, réunions ou activités réunissant 10 personnes ou plus organisés sur la voie publique, quel que soit leur objet ;
- Dans les lieux d'attente des transports en commun
- Aux abords des lieux de culte, aux heures d'entrée et de sortie du public lors des offices et cérémonies ;
- Dans les files d'attente qui se constituent dans l'espace public et en particulier aux abords des commerces et des établissements recevant du public ;
- Dans les zones piétonnes à forte densité commerciale donnant lieu à une signalétique adaptée.
- Dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des gares et des entrées de centres commerciaux, à leurs heures d'ouverture ;
- Dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées des établissements scolaires et universitaires, aux heures d'entrée et de sortie des élèves et des étudiants.

Les dispositions de ce nouvel arrêté sont applicables jusqu'au **1er février 2022 inclus**.

L'arrêté préfectoral est consultable sur notre site internet.

Aménagement communal

Les bonnes raisons pour se déplacer à vélo sont largement connues : un mode de déplacement excellent pour la santé, économique, silencieux, permettant d'avoir une démarche citoyenne en respectant l'environnement... Ces arguments ne suffisent pas encore à convaincre une large partie de la population à se déplacer ainsi.

C'est pourquoi, nous avons décidé depuis notre élection de développer nos actions et nos aménagements en faveur des « mobilités douces » (vélo et marche à pied) pour mieux sécuriser les déplacements. Ainsi, la commission « aménagement communal » a travaillé sur une réflexion globale d'aménagements afin de faciliter et sécuriser vos déplacements.

Les actions sont les suivantes :

- ◆ Mieux se déplacer à vélo et mieux partager l'espace public
 - ◆ Développer l'offre de stationnement pour les vélos à proximité des commerces, écoles et services
 - ◆ Développer l'intermodalité au niveau de notre gare
 - ◆ Améliorer la lisibilité du réseau cyclable par de la matérialisation au sol
- ⇒ Des aménagements de traçage au sol pour les vélos ont été réalisés dans la Grande rue, rue de la Ferté et rue Honoré Broutelle.
- ⇒ Des stationnements pour les vélos sont mis en place sur les zones de commerces et les écoles.
- ⇒ Des aménagements d'arrêts de cars, accessibles aux personnes en situation de handicap ont été réalisés dans la rue de La Ferté et rue Honoré Broutelle.

Prochainement des travaux de mobilités douces seront prévus sur l'avenue de la Gare, en plus des travaux de la route de Connerré, afin de mieux sécuriser cet axe permettant de relier La Pécardière, la gare et les zones de services et commerces.

Notre objectif est de sécuriser l'ensemble de notre commune par la concrétisation d'un réel plan de mobilité douce.

Cabinet paramédical : arrivée d'une pédicure podologue

Madame Annelise VERBRUGGE

13 bis rue du Haras 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 06.71.57.97.63

Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter Madame VERBRUGGE.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage de légumes	<u>Chandeleur</u>	<u>Repas végétarien</u>	Betteraves vinaigrette	Salade verte et croûtons
Colin à la nantaise	<u>Céleri rémoulade</u>	Salade de chou-fleur et œuf	<u>Macédoine de légumes</u>	Poulet à la crème
Pâtes	Sauté de porc au curry	Pizza fromage et tomate	Rôti de bœuf aux champignons	Duo de haricots beurre et verts
Fromage au choix	Céréales gourmandes	Salade verte	Carottes sautées	Fromage
Corbeille de fruits	Fromage au choix	Fromage	Fromage	Moelleux au chocolat
	Crêpe au sucre	Yaourt aromatisé	Duo ananas - kiwi	

Bibliothèque municipale

En ce tout début d'année, vous êtes toujours nombreux à fréquenter votre bibliothèque ; Muriel s'efforce d'enrichir les rayons par des nouveautés pour tous les publics.

- ⇒ « Miroir de nos peines » de Pierre Lemaitre,
- ⇒ « Lorsque le dernier arbre » de Michael Christie
- ⇒ Collection des P'tits loups qui s'agrandit, notamment l'apprentissage de la propreté
- ⇒ « Les fils de la poussière » d'Arnaldur Indridason
- ⇒ « Code 612, qui a tué le petit prince » de Michel Bussi
- ⇒ « La toute petite reine » d'Agnès Ledig



Et toujours, nos abonnements comme « la vie mancelle & sarthoise », « histoires pour les petits » ; et un petit nouveau qui fait déjà l'unanimité pour les tous petits « Babille ».

Jeu Ma Muse

La ludothèque de Montfort-le-Gesnois

Prochaines permanences :

- ⇒ Mercredi 2 février 2022 de 17h à 19h
- ⇒ Samedi 5 février 2022 de 10h à 12h

Derrière l'annexe - <https://jeumamuse.fr>

Générations Mouvement Montfort

Assemblée générale du 18 janvier :

Résultat du vote

Présidente : Monique le Got
Vice président : Michel Aubert
Secrétaire : Micheline Aubert
Adjoint : Léon George
Trésorier : Marcel Bernard
Adjointe : Michelle Robichon
Membres : Colette Bernard, Simone George, Daniel Bodier, René Bureau, Michel Lachaise, Jean-Yves Leroy.

Prochain rendez vous le **vendredi 25 février** au restaurant à Soultré. Inscription nécessaire auprès de Léon au 02.43.54.89.83 ou auprès de Michel au 06.12.04.30.71.

Activités :

- Lundi, mardi : randonnée
- Jeudi : gymnastique pour seniors
- Cartes et jeux de société

Contact : 02.43.89.49.43

Parc des Sittelles

La Communauté de Communes vient d'enrichir le Parc des Sittelles, à Montfort-le-Gesnois, d'un jeu supplémentaire.

Cette structure multifonctions (11 fonctions ludiques) a été posée sur un sol souple et peut accueillir jusqu'à 32 enfants âgés de 2 à 12 ans. Ce jeu vient compléter l'offre importante sur le parc comme le terrain multisports, le terrain de beach-volley, les tables de tennis de table et l'ensemble de jeux pour les plus petits.

Ce coin de verdure est très prisé des habitants du territoire et même plus.

Coût de l'opération : 16 844€

Jeu cofinancé par :

Le Gesnois Bilurien : 6 740€

Le département de la Sarthe : 5 053€

L'État (DETR) : 5 051€



Incivilités dans les cimetières



Nous rappelons que les animaux ne sont pas admis dans les cimetières.

Par respect et décence envers les défunts et leurs familles, nous demandons aux propriétaires d'animaux de bien vouloir veiller à ce que leurs animaux, bien que non autorisés à entrer dans le cimetière, ne laissent pas derrière eux leurs déjections dans les allées ou sur les tombes.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a fait son assemblée générale. Son bilan ne fait pas exception à la règle, il est marqué par la crise du Covid-19 mais aussi par une nouvelle mobilisation des bénévoles avec l'organisation du marché de Noël de décembre dernier. Au terme de cette AG qui aura permis de réunir des habitants, des membres du comité et des élus, la nouvelle équipe dirigeante se compose désormais de :

Président : RENAULT Gaëtan

Vice Président : MERCENT Lionel

Trésorier : CHARLES Éric

Secrétaire : BELLANGER Vincent

Vous souhaitez accompagner cette nouvelle équipe en tant que bénévole, consultez la page Facebook du comité des fêtes pour prendre contact.

L'ART-SCÈNE

Théâtre amateur à Montfort-le-Gesnois



TON REVE A TOUJOURS ÉTÉ DE :

- S'INITIER AU THÉÂTRE AVEC UNE COMÉDIENNE PROFESSIONNELLE
- JOUER DEVANT UNE SALLE EN FOLIE
- PARTAGER DES RIRES AVEC UNE ÉQUIPE HYPERCONVIVIALE (NOUS !)

TU AS ENTRE 15 ANS ET 80 ANS, ALORS
PHESITE PAS ET CONTACTE NOUS AU

06 81 86 55 77

Union Cycliste Montgessoise

SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgessoise

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h)

Dimanche 20 février 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €



4100€ en bons d'achat

PARTIES SPÉCIALES
♦ Bon d'achat 200 €
♦ Bon d'achat 100 €
♦ Bon d'achat 80 €

LOTO PLUS
> Bon d'achat 100 €
> Bon d'achat 100 €
> Bon d'achat 150 €
> Bon d'achat 150 €
> Bon d'achat 200 €



Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Loto Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : ERIC

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgessoise

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 20h (ouverture des portes 17h)

Samedi 05 mars 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €



4100€ en bons d'achat

PARTIES SPÉCIALES
♦ Bon d'achat 200 €
♦ Bon d'achat 100 €
♦ Bon d'achat 80 €

LOTO PLUS
> Bon d'achat 100 €
> Bon d'achat 100 €
> Bon d'achat 150 €
> Bon d'achat 150 €
> Bon d'achat 200 €



Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Loto Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : ERIC

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique